

GENERAL AGREEMENT ON TARIFFS AND TRADE

CONFIDENTIAL

TEX.SB/W/57
20 October 1975

Textiles Surveillance Body

DRAFT REPORT OF THE TWELFTH MEETING

1. The TSB held its twelfth meeting of 1975¹ on 6 October. The report of the eleventh meeting was approved and has been circulated (COM.TEX/SB/116).
2. The TSB reviewed the bilateral agreements concluded by the United States under Article 4 with Singapore, Korea, Colombia, Malaysia and Romania, and decided that these agreements should be circulated to the Textiles Committee. They have been circulated in documents COM.TEX/SB/125, 126, 127, 128 and 129 respectively.
3. The TSB discussed a notification by the EEC under Articles 7 and 8 of measures taken regarding a non-participant and agreed that it should be circulated to participating countries for information. It has been circulated as COM.TEX/SB/130.
4. On 30 July the TSB was informed by the United States that it had applied unilateral restrictions on imports of certain textile products from Haiti. Following consultations with the two countries it was agreed that they should present their respective cases to the TSB at its present meeting. However, in the meantime the two countries agreed to continue bilateral negotiations. They therefore jointly requested the TSB to defer its consideration of the case pending the outcome of these negotiations.
5. Recalling the letter addressed to all participants in the Textiles Arrangement by the Chairman on 11 August requesting the submission of information on import surveillance systems, the TSB urged all participants to reply as soon as possible.
6. The next meeting of the TSB will be held on 22 - 24 October 1975.

¹ Twenty-sixth meeting.

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

CONFIDENTIEL

TEX.SB/W/57
20 octobre 1975

Organe de surveillance des textiles

PROJET DE RAPPORT SUR LA DOUZIEME REUNION DE L'OST

1. L'OST a tenu, le 6 octobre, sa douzième réunion de l'année 1975¹. Le rapport de la onzième réunion a été adopté, puis distribué sous la cote COM.TEX/SB/116.
2. L'OST a examiné les accords bilatéraux que les Etats-Unis ont conclus au titre de l'article 4 avec Singapour, la Corée, la Colombie, la Malaisie et la Roumanie, et il a décidé d'en communiquer les textes au Comité des textiles. Ces textes ont été distribués sous les cotes COM.TEX/SB/125, 126, 127, 128 et 129 respectivement.
3. L'OST a examiné une notification faite par la CEE conformément aux articles 7 et 8, des mesures prises à l'égard d'un non-participant et il a décidé d'en communiquer le texte aux pays participants pour leur information. Ce texte a été distribué sous la cote COM.TEX/SB/130.
4. Le 30 juillet, les Etats-Unis ont informé l'OST qu'ils avaient appliqué des restrictions unilatérales à l'importation de certains produits textiles en provenance d'Haïti. Après consultation avec ces deux pays, il a été convenu qu'ils présenteraient leurs thèses respectives à l'OST lors de sa douzième réunion. Cependant, les deux pays ont décidé entre-temps de poursuivre leurs négociations bilatérales. Ils ont donc conjointement prié l'OST d'ajourner l'examen de l'affaire, en attendant le résultat de ces négociations.
5. Rappelant la lettre que le Président a adressée le 11 août à tous les participants à l'Arrangement concernant le commerce international des textiles afin de leur demander des informations sur les systèmes de surveillance qu'ils appliquent aux importations, l'OST a prié instamment tous les participants d'y répondre le plus tôt possible.
6. La prochaine réunion de l'OST se tiendra du 22 au 24 octobre 1975.

./.

¹Vingt-sixième réunion